

Plan Local d'Urbanisme

Révision n°1

Pièce n°7B – Servitudes d'Utilité Publique

Echelle : 1/11 000e (commune)
Echelle : 1/7 500 e (bourg)

Révision du PLU - 1
Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 19 juin 2017
Arrêté par délibération du Conseil Municipal le 18 janvier 2021
Enquête publique du 13 septembre 2021 au 15 octobre 2021 inclus
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le 28/02/2022
Vo pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du 28/02/2022
Le Maire

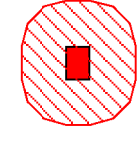


Servitudes A4 - relatives à l'entretien des cours d'eau non domaniaux



La Chère

Servitudes AC1 - relatives aux Monuments Historiques



Ancienne forges de La Hunaudière (Sion-les-Mines),
Ménhir des Louères (Grasse),
Château du Plessis (inscrit).

Servitudes EL11 - relatives aux interdictions d'accès



RD 771

Servitudes I3 - relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz



Canalisation Sion-les-Mines / Châteaubriant (DN100)

Servitudes I4 - relatives aux lignes de transport électrique



Réseau HTB
Liaison 400 kv n°1 : Domploup / Loaisfert,
Liaison 400 kv n°2 : Domploup / Loaisfert (poste F)
Liaison 90 kv n°1 : Châteaubriant / Loaisfert,
Liaison 90 kv n°1 Loaisfert / Messac - Le Pas



Réseau HTA

Servitudes PT2 - relatives à la protection des centres de réception radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles



Pleric

Servitudes PT3 - relatives aux réseaux de télécommunication

